

Le 14 mai 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 14 mai 2019 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2019-05-058 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 14 mai 2019 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2019-05-059 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 14 mai 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	DEMANDE DE PARTICIPATION / PROGRAMME D'AIDE SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES / POLYMOS INC.
7	ADMINISTRATION

Le 14 mai 2019

7.1	GREFFE
7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 655 / RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
7.1.2	AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 657 / RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME NUMÉRO 600 - (RMH 110-2019)
7.1.3	AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-4 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT - RMH 330
7.1.4	ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE D'AGENTS DE SÉCURITÉ – 2019 / GARDAWORLD / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.1.5	CONTRAT DE SERVICES / OMNIVIGIL SOLUTIONS / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.1.6	DÉPÔT / PROTOCOLE D'OPÉRATIONS / RÉGIE DE L'EAU DE L'ILE-PERROT ET VILLES MEMBRES
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	RAPPORT FINANCIER ET RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR EXTERNE (AUDITEUR INDÉPENDANT) POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018
7.2.3	NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT / EXERCICE FINANCIER 2019
7.2.4	COMPENSATION POUR PERTE DE REVENUS / AUTORISATION
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
8.1	ACQUISITION ÉQUIPEMENT INCENDIE / AUTORISATION DE DÉPENSE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2019-05-060 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2019

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2019 sans modification.

ADOPTÉE

2019-05-061 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRA-ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2019

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2019 sans modification.

ADOPTÉE

2019-05-062 4.3 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRA-ORDINAIRE DU 2 MAI 2019**

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mai 2019 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2019-05-063 6.1 **DEMANDE DE PARTICIPATION / PROGRAMME D'AIDE SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES / POLYMOS INC.**

CONSIDÉRANT le Règlement relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes à certaines personnes, numéro 649;

CONSIDÉRANT la demande de participation au programme d'aide effectuée le 15 avril 2019 par l'entreprise Polymos inc.;

CONSIDÉRANT QU'après étude le directeur général et secrétaire-trésorier déclare la demande admissible au programme d'aide sous forme de crédit de taxes;

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

D'ACCORDER une aide financière sous forme de crédit de taxes à l'entreprise Polymos inc. au montant total de 10 000 \$.

ADOPTÉE

2019-05-064 7.1.1 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 655 / RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 655 intitulé :

« Règlement établissant un service de sécurité incendie ».

ADOPTÉE

2019-05-065 7.1.2 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 657 / RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME NUMÉRO 600 - (RMH 110-2019)**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Brazeau présente et dépose le projet de règlement numéro 657 remplaçant le règlement sur les systèmes d'alarme numéro 600 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

2019-05-066 7.1.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-4 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT - RMH 330

Le conseiller monsieur Julien Leclerc présente et dépose le projet de règlement numéro 637-4 modifiant le règlement relatif au stationnement – RMH 330 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

2019-05-067 7.1.4 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE D'AGENTS DE SÉCURITÉ – 2019 / GARDAWORLD / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil approuve l'entente à intervenir préparée par GardaWorld pour la fourniture d'agents de sécurité;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2019-05-068 7.1.5 CONTRAT DE SERVICES / OMNIVIGIL SOLUTIONS / AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de l'entreprise Omnivigil Solutions pour la répartition des appels pour le Service de sécurité incendie;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'APPROUVER le contrat de services à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et Omnivigil Solutions;

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit contrat ainsi que tout document requis à cette fin;

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-220-00-339-01.

ADOPTÉE

2019-05-069 **7.1.6** **DÉPÔT / PROTOCOLE D'OPÉRATIONS / RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT ET VILLES MEMBRES**

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général et secrétaire-trésorier du protocole d'opérations de la Régie de l'eau de L'Île-Perrot et villes membres tel qu'adopté par le conseil d'administration de la R.E.I.P. à son assemblée ordinaire du 3 avril 2019, résolution numéro 2019-04-021.

2019-05-070 **7.2.1** **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de deux cent cinquante-deux mille sept cent quatre-vingt-dix dollars et vingt-neuf cents (252 790,29 \$).

ADOPTÉE

2019-05-071 **7.2.2** **RAPPORT FINANCIER ET RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR EXTERNE (AUDITEUR INDÉPENDANT) POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE PRENDRE acte du rapport financier préparé et déposé par le trésorier ainsi que du dépôt des rapports du vérificateur externe (auditeur indépendant) préparés par la firme Goudreau Poirier inc. pour l'exercice financier de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil terminé le 31 décembre 2018.

ADOPTÉE

2019-05-072 **7.2.3** **NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT / EXERCICE FINANCIER 2019**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 966 du Code municipal du Québec, la Municipalité doit nommer un vérificateur externe (auditeur indépendant) pour au plus trois exercices financiers;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler le mandat de Goudreau, Poirier inc. comptables professionnels agréés;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soit nommée la société de comptables professionnels agréés Goudreau, Poirier inc. à titre d'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers 2019 de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil selon les dispositions des lois applicables pour un montant de quatorze mille neuf cents dollars (14 900 \$), taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2019-05-073

7.2.4 COMPENSATION POUR PERTE DE REVENUS / AUTORISATION

CONSIDÉRANT les articles 30.0.4 et 30.0.5 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, chapitre T-11.001 ainsi que l'article 305 al. 1 par. 3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, chapitre E-2.2;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement fixant le traitement des élus municipaux numéro 653;

CONSIDÉRANT le sinistre intervenu sur le territoire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil au cours des mois d'avril et mai 2019;

CONSIDÉRANT que ce sinistre consistait en l'inondation d'une partie importante du territoire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil et a contraint la Municipalité à déclarer l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q. c. S-2.3);

CONSIDÉRANT que cet état d'urgence a dû faire l'objet de prolongations par la Municipalité;

CONSIDÉRANT les efforts soutenus et les nombreuses heures que le maire, M. Michel Bourdeau, a dû consacrer à titre de chef du conseil dans le but de permettre un retour à la normale, le tout sans être rémunéré d'une quelconque façon;

CONSIDÉRANT la demande écrite qui a été transmise par le maire, M. Michel Bourdeau, à l'endroit du directeur-général et secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, dans le but d'obtenir une compensation pour perte de revenus;

CONSIDÉRANT que cette demande porte sur les interventions qui ont dû être effectuées, sans compensation, par le maire alors que la municipalité de Terrasse-Vaudreuil était en état d'urgence;

CONSIDÉRANT que cette demande couvre une période de 11 jours, soit les dates des 18, 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30 avril et 1, 2 et 3 mai 2019;

CONSIDÉRANT que le directeur-général et secrétaire-trésorier a rendu un avis favorable quant au contenu de cette demande et recommande le paiement de la compensation qui y est formulée, pour chacune des journées;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal partage l'avis favorable donné par le directeur général et secrétaire-trésorier concernant les interventions qui ont été effectuées par le maire pour chacune des journées qui y sont mentionnées et donnera suite à cet avis favorable;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal estime finalement que le montant réclamé doit également faire l'objet de son approbation;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert

Vote :

	Fonction	Siège	Pour	Contre
M ^{me} Nathalie Perreault	Conseillère	1	x	
M. Julien Leclerc	Conseiller	2	x	
M. Jean-Pierre Brazeau	Conseiller	3	x	
M ^{me} Audrey Dépault	Conseillère	4	x	
M. Jimmy Robert	Conseiller	5	x	
M. Yves de Repentigny	Conseiller	6	x	

et RÉSOLU, le maire, M. Michel Bourdeau, s'étant abstenu de participer aux délibérations ainsi qu'au vote qui ont amené à l'adoption de la présente résolution;

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

DE DONNER droit à la réclamation déposée par le maire en date du 8 mai 2019;

D'AUTORISER le versement à compter du 29 mai 2019 d'une somme à titre de compensation pour perte de revenus au maire d'un montant de 2 200 \$, soit la somme maximale de 200 \$ par jour qui doit trouver application en l'espèce, multiplié par 11 jours;

DE PERMETTRE que cette somme soit versée par la municipalité le dernier mercredi du mois, par versement direct.

ADOPTÉE

2019-05-074 7.3.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Jeff Venne à titre de pompier au sein du Service de sécurité incendie en date du 24 avril 2019;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2019-05-075 8.1 ACQUISITION ÉQUIPEMENT INCENDIE / AUTORISATION DE DÉPENSE

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise une dépense de 7 425 \$ pour l'achat et l'installation d'une laveuse Dexter plus les taxes applicables et les frais de préparation;

QUE cette dépense soit financée par le fonds de roulement remboursable sur une période de dix (10) ans à partir de 2020;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2019-05-076 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
14 mai 2019 à 20 h.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière